

2025-2026	Master	INFORMATIQUE		
	Niveau	MASTER 1 CCI	MASTER 2 CCI	MASTER 2 CCI
	Parcours		Parcours Maths Info	Parcours Info
Semestre 1 Session 1	Rentrée	05/09/2025 à 10 h	08/09/2025	08/09/2025
	Début des enseignements	08/09/2025	A partir du 08/09/2025	A partir du 08/09/2025
	Fin des enseignements	16/01/2026	30/01/2026	30/01/2026
	Evaluations semestre impair dont seconde chance	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 16/01/2026 inclus	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 30/01/2026 inclus	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 30/01/2026 inclus
	Jury de semestre impair	du 16 au 27/02/2026	du 23/02/2026 au 6/03/2026	du 23/02/2026 au 6/03/2026
Semestre 2 Session 1	Début des enseignements	à partir du 12/01/2026 et dès lors que les évaluations du premier semestre sont terminées		
	Fin des enseignements	24/04/2026 SAE du 27/04/2026 au 12/06/2026 d'une durée de 5 semaines donnant lieu à la soutenance d'un rapport		
	Stage attributif d'ECTS		Possible du 02/02/2026 au 5/06/2026 d'une durée de 4 à 5 mois ¹ - Soutenances possibles du 22 au 26/06/2026 ou du 1er au 4.09.2026 *	Possible du 02/02/2026 au 5/06/2026 d'une durée de 4 à 5 mois ¹ - Soutenances possibles du 22 au 26/06/2026 ou du 1er au 4.09.2026 *
	Stage non attributif d'ECTS	Possible du 1/06/2026 au 17/07/2026 d'une durée maximale de 5 semaines - Possible sur l'année pour les redoublants d'une durée maximale de 6 mois hors emploi du temps obligatoire des enseignements à valider**	Possible sur l'année hors période de cours et de stage et pour les redoublants d'une durée maximale de 924 h (6 mois) hors emploi du temps obligatoire des enseignements à valider**	Possible sur l'année hors période de cours et de stage et pour les redoublants d'une durée maximale de 924 h (6 mois) hors emploi du temps obligatoire des enseignements à valider**
	Evaluations semestre pair dont seconde chance	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 24/04/2026 inclus		
	Jury de semestre pair et d'année	du 29/06/2026 au 10/07/2026	du 29/06/2025 au 10/07/2026 et du 7 au 18.09.2026	du 29/06/2025 au 10/07/2026 et du 7 au 18.09.2026
Session 2	Session semestre impair			
	Session semestre pair			
	Jury session 2			

Vacances universitaires	Toussaint	Du 25 OCTOBRE 25 au 2 NOVEMBRE 25 inclus
	Noel	Du 20 DECEMBRE 25 au 4 JANVIER 26 inclus
	Hiver	du 21 FEVRIER au 1er MARS 26 inclus (sauf si stage)
	Printemps	du 18 au 26 AVRIL 26 inclus
	Eté	à partir du 18 JUILLET 26 (fermeture établissement)

¹ Toute durée inférieure relève d'une situation devant rester marginale. Elle est soumise à l'approbation du directeur sur appréciation du responsable d'année qui veillera d'une part, à conserver une cohérence pédagogique en termes d'acquisition des compétences pour la délivrance d'un même diplôme et d'autre part, à harmoniser l'évaluation des étudiants qui soutiendraient sur la même période.

* Dates pouvant fluctuer en fonction de la situation particulière de l'étudiant - Le stage pourra alors s'étaler jusqu'au 31/08/2026 sous réserve pendant la fermeture de l'université, de la mise en place du suivi pédagogique et administratif correspondant, avec une soutenance de stage en septembre

** Pour les redoublants, dates possibles dès le début de l'année jusqu'à la date de fermeture de l'université, sous réserve de l'emploi du temps obligatoire des enseignements restant à valider